



Grand Bourgtheroulde

iINFO

| Bulletin d'information municipal | numéro 48 | premier trimestre 2019 |

MAIRIE PLACE JACQUES RAFIN 27520 | www.bourgtheroulde.fr
02 35 87 60 70



Réhabilitation de nos "friches"



Directeur de la publication :
Vincent Martin,
Maire de
Grand Bourgtheroulde

Ont participé
à ce numéro :
Gabriela Depetris, Myriam
Ferlin, Christèle Grand,
Thierry Jardel, Didier Parin.

Crédit photos :
La P'tite Semaine,
Stéphane Leclerc,
Vincent Martin.

Création graphique
zeste de com'
impression : IRS

n°48

Sommaire :
2 | Édito | Sommaire
3 | Le frelon asiatique, concours épouvantail
4, 5 | En images, expression libre
6, 7 | Commission urbanisme
8 | Agenda, CMJ

ÉDITO

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Tout au long de l'année, un travail avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie a été mené afin d'établir de nouvelles orientations sur les espaces à requalifier sur la commune. Ces éléments vous seront présentés dans le dossier de votre journal communal.

Je tiens à revenir sur l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui restera un temps fort de l'année. Des expositions sur toute une semaine retraçant la vie des poilus et le rôle des femmes pendant la guerre, ont accueilli près de 1000 participants. La mobilisation des élèves de l'école primaire Hector Malot qui ont chanté la Marseillaise lors de la commémoration au monument aux Morts a été remarquée et fortement saluée ; je tiens une nouvelle fois à les remercier.

A l'heure de clôturer cet édito, des réflexions sont en cours avec la communauté de communes Roumois Seine pour redéfinir les compétences de cette collectivité. Les conséquences du départ de nombreuses communes, représentant plus de 10 000 habitants, sont abordées. Comme de nombreux maires de notre territoire, je souhaite qu'une nouvelle stratégie communautaire puisse être développée et partagée. Elle sera déterminante pour stabiliser le contour de cette collectivité et construire un véritable projet collectif.

Je vous souhaite, pour vous et vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Vincent MARTIN.



Le frelon asiatique

Il fut signalé et identifié pour la première fois en France en 2004. Le frelon asiatique s'est bien acclimaté dans notre pays puisqu'il est capable d'y nidifier presque partout, il n'est donc pas étonnant de le rencontrer aujourd'hui sur le territoire communal. Il est facilement identifiable et impossible à confondre avec le frelon commun d'Europe et d'autres guêpes sociales en majorité plus petites en taille et différentes en coloration.

En dehors de son activité prédatrice sur les abeilles (60% des proies), on connaît encore assez mal les impacts de cette invasion sur la biodiversité et les conséquences engendrées. Prédateur opportuniste, pour nourrir la colonie, il chasse d'autres insectes, des mouches, des pollinisateurs (symples), ...

Aucune méthode spécifique totalement efficace n'est à ce jour disponible pour enrayer l'invasion, ce qui constitue une menace pour l'apiculture.

La pose de pièges de nombreux types est proposée et donne quelques résultats quand ils sont en nombre, bien disposés, cependant les dispo-

sitifs sont peu sélectifs vis à vis des autres espèces.

■ Ce qu'il faut savoir pour identifier le frelon asiatique*

Taille : entre 17 et 32 mm, couleur dominante du corps : noire, des pattes aux extrémités jaunes, un liseré jaune et une large bande jaune-orangée sur l'abdomen, une face orangée.

Les différences avec le frelon d'Europe. Taille entre 18 et 35 mm, abdomen jaune à bandes noires, thorax et pattes noirs et brun-rouges, face jaune et rouge.



Les nids du Frelon Asiatique existent sous 3 formes et sont construits en bois mâché d'où leur aspect gaufré, couleur ocrée claire striée de beige et de brun :

- Nid embryon, qui permet la fondation d'une nouvelle colonie, entre février et mars, d'une taille inférieure à 20 cm.
- Nid primaire, en hauteur à moins de 10 m dont dans des bâtiments et des haies, entre avril et juillet.
- Nid secondaire sphé-

rique souvent en hauteur, à 10m dans de gros arbres, à partir d'août, d'une taille de taille 60 x 80 cm en forme de poire avec plus de 6 000 individus par nid.

■ Ce qu'il faut faire s'il est observé ou en cas de piqûre :

Le frelon asiatique est peu agressif lorsqu'il est seul. Cependant, la colonie peut s'avérer dangereuse pour protéger son nid. Il ne faut pas agir seul en cas de découverte d'un nid, mais faire appel à un professionnel qui dispose des moyens de protection et d'intervention nécessaires.

Douloureuse, la piqûre du frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle des autres hyménoptères tels que la guêpe, l'abeille ou le frelon européen. Les piqûres multiples constituent un risque important pour la santé.

Afin d'informer les habitants de la commune, un atelier sera organisé avec l'aide du Conseil de Développement Durable le samedi 3 février 2019 sur la place du marché. Il sera possible de fabriquer son propre piège à frelon asiatique mais aussi d'obtenir des conseils pour les mettre en place (types, emplacement, période).

* sources documentaires MHN, photos Haxaire

Rappel sur le concours d'épouvantails

Les mystérieux bonhommes de paille et de haillons qui hantaient les champs de nos enfances vont ressurgir à la faveur d'un concours organisé par le Conseil du Développement Durable de Grand Bourgtheroulde.

Ce concours est ouvert à tous les habitants, structures, entreprises, groupes scolaires et centre de loisirs de la commune. La participation est gratuite.

- Un jury décernera 4 prix :
- Prix du recyclable pour le plus bel épouvantail fabriqué en matériaux recyclables.
 - Prix de l'originalité pour l'épouvantail le plus original.
 - Prix pour la catégorie maternelle de moins de 6 ans.
 - Prix pour la catégorie primaire de 6 à 11 ans.

Les prix seront remis lors du Comice agricole du 6 avril 2019

Alors, tous à vos placards, caves et greniers pour récupérer des matériaux naturels et recyclables pour fabriquer votre (vos) épouvantails !

Règlement sur le site de la mairie de Grand Bourgtheroulde



Sortie des Seniors à Dieppe



Traçage à l'école maternelle



Verger conservatoire



Journées du Patrimoine



Inauguration du plateau fitness



Téléthon

Commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre



Groupe des élu.e.s de la majorité

Des résultats de l'étude de programmation urbaine sont mesurables. A titre d'exemple, une réunion s'est tenue le 23 novembre dernier avec le Sous-Préfet de Bernay, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie et la SNCF pour le développement de la gare de Thuit-Hébert.

Ces projets sont et resteront en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) mais aussi le règlement national d'urbanisme qui s'appliquent sur la commune.

Nous nous devons de préparer ensemble ces dossiers, anticiper ces besoins et ces changements.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Groupe des élu.e.s de l'opposition

L'urbanisation de Grand Bourgtheroulde continue sa mutation. Ces dernières années, plusieurs lotissements ont été créés et des immeubles construits.

Nous, élus de l'opposition municipale pensons que les habitants ont choisi notre commune pour vivre à la campagne et non en ville ou en banlieue, privilégiant ainsi leur qualité de vie.

« Une circulation maîtrisée, un stationnement facile, une densité d'habitations mesurée, mais aussi des écoles, des commerces et des services de qualité. »

Ce développement doit s'effectuer progressivement en respectant les aspirations des habitants !

Des études ont été engagées, nous les suivrons ainsi que les projets qui en découleront avec beaucoup d'attention et de vigilance pour que notre bourg conserve son caractère rural et son attractivité.

En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2019 et vous assurons que nous sommes toujours attentifs à la vie de notre commune

En 2016, la municipalité a souhaité confier à l'Établissement Public Foncier de Normandie, (EPFN), une étude concernant certains sites du territoire communal identifiés comme « friches ».

Cette étude de pré-programmation urbaine permet de définir des orientations et ainsi de développer un programme pluriannuel d'intervention. Les sites retenus l'ont été pour leur caractère particulier en besoin de développement, de préservation du bâti ou de reconversion future.

Nous souhaitons partager avec vous les résultats de cette étude et vous donner connaissance des orientations possibles. Celles-ci serviront à nourrir notre réflexion générale avant la concrétisation des projets. Il n'y a pas à ce jour de plans établis, seulement quelques orientations envisageables. Différents paramètres sont à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration des projets. Tous les sites ne sont pas propriété communale, pour ceux, privés, la municipalité s'est positionnée en tant que facilitatrice.

De plus, une étude économique préalable est nécessaire à intégrer pendant la réflexion. La réalisation d'une opération sera soumise, comme chacune des actions com-

munes à un cadre budgétaire strict et maîtrisé.

Voici les grandes lignes de cette étude décrites par site :

Gare de Thuit Hébert

Préalablement identifiée dans le schéma de cohérence territoriale de l'ex Pays du Roumois, elle a été confirmée comme point d'intérêt dans le plan national de la mobilité. En effet, à compter du 1^{er} janvier 2020, le cadencement des trains au départ et à l'arrivée de Rouen sera doublé.

La création d'un ensemble d'aménagements permettant le développement de l'attractivité de la gare est une des différentes orientations proposées par le cabinet d'études : aménagement de parkings, amélioration de l'accessibilité...



La ferme des Hayes

Propriété privée

Des différentes orientations proposées par le cabinet d'études, c'est la rénovation simple des bâtiments qui a les faveurs de la commune. Un travail est en cours avec le propriétaire et un investisseur capable de procéder à la réhabilitation desdits bâtiments.



La maison du Bourg

Bien communal.

Après l'ouverture de la médiathèque permettant la libération de cet espace, la création de services et ou de commerces dans la continuité de la Grande Rue est l'alternative privilégiée. Les espaces à l'étage pourraient être transformés en annexes des commerces...



Les actuels ateliers communaux

Bien communal

Après l'installation des services techniques dans le hangar situé sur la zone d'activité de la Baudrière, route du Neubourg, la création d'un parking public relié à la Grande Rue par les accès piétons existants est l'orientation retenue, avec des logements. Ce terrain d'une superficie d'un hectare serait à aménager en tenant compte des évolutions prévisibles, sur les parcelles attenantes.



Deux opérations sont d'ores et déjà en cours de réalisation : l'acquisition d'une parcelle par la Mairie pour le développement futur de l'école maternelle et la création d'une unité de stockage dans le prolongement d'un hangar industriel qui était en vente, pendant cette étude, route du Neubourg.

Didier PARIN, Maire Délégué de Bourgheroulde-Infreville, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme.

- JANVIER -

VENDREDI 11 à 18h30
Vœux de la municipalité

LUNDI 14 à 20h30
Réunion thématique
sur le thème des commerces dans la Grande Rue

DIMANCHE 20 à 14H30
Galette des anciens

fÉVRIER

VENDREDI 1^{ER} à 20h30
Spectacle de Musique, Danse et Théâtre

JEUDI 7 à 19h
Spectacle du collège
Jean de la Fontaine au profit des restos du cœur

SAMEDI 23 à PARTIR de 9H30
Réunion thématique
sur le thème du marché du samedi matin, sur la place du marché

Toutes les manifestations se déroulent au centre Gilbert Martin. Dans le cas contraire, le lieu est indiqué sous la manifestation.

Mars

DIMANCHE 10 à 15h
Défilé de la mi-carême

de l'Amicale des Parents d'élèves
Rendez-vous au centre Gilbert Martin

DIMANCHE 24
Foire à tout puériculture
Organisée par l'association Fripouilles et Nounous

VENDREDI 8 à 20H30,
Réunion thématique
sur le thème des résidents et utilisateurs de la Grande Rue.



Le vendredi 19 octobre, les élèves de classe de CM1 et CM2 de l'école primaire Hector Malot ont procédé à l'élection de leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

Ces 15 conseillers ont été présentés au Conseil Municipal le 6 novembre dernier. Elus pour une année, ils apportent leurs idées et participent avec dynamisme à la vie communale lors des cérémonies et de certaines manifestations.

Les élus sont :

Jade CHASTEL, Briac DE-NOEUD, Judicaël DUTHIL-CHION, Sasha FENET, Capucine GUESNET, Zoé JOURDAIN, Tiago LARCHEVEQUE, Emma LE GALL, Chloé LEMERCIER, Sarah PICHON, Lucile RENNAÜNT, Elsa RIAND, Solène RUELLAND, Eléanore SAU-NIER-TRASSY, Mathis ZALILA.